

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Merci de bien vouloir prendre connaissance de nos conditions générales de vente qui régissent les ventes de séjours au VAL de Landrouët.

1- Conditions de réservations :

Les réservations ne sont valables qu'à partir du moment où le VAL de Landrouët les a acceptées sous réserve de ses disponibilités. La réservation d'un emplacement de camping ou d'un locatif est faite à titre strictement personnel, vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du VAL de Landrouët. Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou du tuteur légal. Toute réservation devient effective, avec l'accord du VAL de Landrouët, après acceptation des conditions générales de vente, réception de l'acompte et du contrat de location.

2- Informations importantes :

Toutes les photos et les textes utilisés dans les catalogues ou sur les sites internet sont non contractuels. Il peut advenir que certaines activités et installations proposées dans les descriptifs soient supprimés, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou ne fonctionnent pas en hors saison. Ainsi, la responsabilité du VAL de Landrouët ne saurait être engagée du fait des tiers ou en cas de force majeure. Les hébergements sont attribués par le VAL de Landrouët en fonction des disponibilités, de manière à optimiser les plannings. Cette attribution peut être modifiée à tout moment avant la remise effective des clés. L'accès à l'hébergement pourra être refusé en cas d'attitude perturbatrice de clients, contraire au calme et à la sérénité du site.

3- Emplacement de camping :

Les tarifs indiqués sont valables pour une nuitée et comprennent l'accès aux sanitaires avec eau chaude et aux infrastructures d'accueil. En haute saison, les séjours d'au moins 7 nuitées donnent le droit d'accéder gratuitement à toutes les activités de loisirs sportifs et à la piscine.

4- Location :

Les hébergements sont équipés. Le forfait de base est de une à huit places selon le type de location. Le descriptif des hébergements est disponible sur notre site internet ou sur notre documentation. Le VAL de Landrouët se réserve le droit de refuser l'accès à une location à un groupe ou une famille se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité d'accueil de l'hébergement loué. En haute saison, les séjours d'au moins 7 nuitées donnent le droit d'accéder gratuitement à toutes les activités de loisirs sportifs et à la piscine.

5- Tarifs :

Les prix indiqués sont valable pour l'année en cours et s'entendent en euros TTC.

** Nos prix comprennent :*

La location de l'hébergement équipé ou l'accès au camping
La consommation d'eau (et de gaz pour les mobile-homes)
L'accès aux animations et activités de loisirs sportifs en saison à partir d'un séjour de 7 nuitées.

** Nos prix ne comprennent pas :*

Les frais de dossier
Les options supplémentaires telles que : location de téléviseur, de draps, de matériel bébé, de vélos, de cours de tennis et toute autre activité payante proposée. La caution de 100 € pour les locations (non encaissée et restituée à votre départ). Une retenue sur la caution pourra être effectuée si la location n'est pas rendue en état normal de propreté ou si un membre du personnel constate des dégradations qui seraient survenues lors du séjour. Les frais de transport ou de consommations personnelles. Les prestations supplémentaires découlant d'une prolongation volontaire ou involontaire du séjour (arrivée anticipée, conditions climatiques, etc...) sont à la charge du client sur la base du tarif en vigueur.

** Tarif pour les enfants en bas âge :*

Pour les familles : gratuité pour un enfant dormant dans un lit parapluie, dans la limite de 1 enfant par gîte.
Pour les groupes : gratuité pour un enfant de moins de 5 ans dormant sur un couchage d'appoint prévu par vos soins

6- Conditions de paiement

Le solde du séjour réservé est payable en totalité 7 jours avant la date d'arrivée. Pour toute réservation à moins de 7 jours avant la date d'arrivée, la totalité du montant du séjour est à régler.

Attention : passés les délais et sans règlement de votre part, nous remettons votre hébergement à la vente.

7- Animaux :

Les animaux (15kg maximum), exceptés les chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie sont acceptés moyennant un supplément. Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans les bâtiments à usage collectif.

Le carnet de vaccination pour les chiens et chats doit être à jour et une photocopie vous sera demandée à la réservation. Un seul chat ou chien est accepté par location.

8- Annulation

Toute annulation devra être notifiée par courrier, il vous sera retenu :

- Dans le cas d'une annulation plus de 7 jours avant la date d'arrivée, nous conserverons les 25% d'acompte versés à la réservation, sauf pour une annulation due à un cas de force majeure, dans ce cas votre acompte vous sera restitué dans sa totalité.
- Dans le cas d'une annulation à moins de 7 jours de la date d'arrivée, le VAL de Landrouët se réserve le droit de conserver la totalité de la somme versée, sauf pour une annulation pour un cas de force majeure.

9- Responsabilité

Il appartient à chaque client de s'assurer. Le VAL de Landrouët décline toute responsabilité en cas de vol, de perte, d'incendie, d'intempérie, de blessure et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du client.

Tout client doit se conformer aux dispositions du règlement intérieur, en cas de non respect du règlement intérieur, la responsabilité du VAL de Landrouët ne saurait être engagée.

10- Séjours

Hébergement locatif : au jour de départ indiqué sur le contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10h du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté. L'inventaire pourra être effectué, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avère nécessaire.

Il appartient au client de vérifier à son arrivée l'inventaire de l'hébergement.

La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur facture justificative, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été rendu nettoyé avant votre départ, un forfait ménage calculé sur une base de 20€ de l'heure vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, le VAL de Landrouët se réserve le droit de facturer une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

11- Informatique et liberté

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre réservation ne seront transmises à aucun tiers et ne seront utilisées que par nos services. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant, pour cela, il vous suffit de nous faire parvenir un courrier.

Dans le cadre de son activité, le VAL de Landrouët peut être amené à photographier ses clients. Les images sur lesquelles vous pourrez figurer seront libres d'utilisation à des fins strictement professionnelles et pourront être utilisées pour promouvoir le site.